

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-486

présenté par

M. Pauget, Mme Audibert, M. Huyghe, M. Benassaya, Mme Louwagie, M. Brun, M. Jean-Claude Bouchet, M. Emmanuel Maquet, Mme Bonnivard, M. de la Verpillière, M. Reiss, Mme Meunier, M. Di Filippo, Mme Trastour-Isnart, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Boëlle, Mme Corneloup et M. de Ganay

ARTICLE 43

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.